



ASSOCIATION DU FOUR A PAIN DE LA FORCLAZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 20 février 2025, 18h00 au Four à pain

Cette Assemblée Générale ordinaire est ouverte par le président à 18h05. L'AG s'est tenue au Four à Pain.

Cette Assemblée Générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Message d'introduction du président, Eric Margot
- 2) Lecture du PV de la dernière Assemblée Générale du 15.02.2024
- 3) Rapport du président pour l'année 2024, Eric Margot
- 4) Rapport du responsable des boulangers, Lucien Peppicelli
- 5) Rapport du responsable des fournisseurs, François Estoppey
- 6) Rapport de la responsable de la vente, Sabine Deruaz
- 7) Rapport de la trésorière, Domi Volckaert Margot
- 8) Rapport de la commission de vérification des comptes 2024, M. Chevalley et Mme Passello
- 9) Proposition de budget pour l'année 2025, Philippe Meylan
- 10) Election des vérificateurs des comptes
- 11) Election du comité.
- 12) Manifestations de l'année 2025
- 13) Divers

- 1) Eric Margot ouvre l'Assemblée Générale suite au courrier envoyé à 103 adresses.
« Je souhaite la bienvenue aux 26 personnes présentes.
Bienvenue à M. Remy Fischer, municipal.
Actuellement l'association compte 100 adresses de membres. 5 membres ont quitté l'association.
27 personnes se sont excusées : Franck Bastide, Marinette Beauverd, Françoise Bron, Paulette Corbaz, Janine Ellès, Philippe et Monica Fauquet, Hans et Christiane Felka, César Fragaso, Freddy Gmür, Hélène Grange, Pascal et Nicole Grange, Marc-Antoine Grec, Edy Halm, Armand et Cinthia Lugrin, Christiane Masnari, Jean-Philippe et Annette Mayor, Florentina Passello, Manuel et Michèle Peitsch, Didier Tavernier, Gilbert Tavernier, Cédric et Lydie Vurlod.
Je propose un moment de silence en mémoire des membres décédés ou de leurs proches. »
- 2) L'assemblée ayant reçu le PV de la dernière AG du 15.02.2024 n'en souhaite pas sa lecture.
Mme Florence Corbaz demande des précisions à propos des pizzas et de fonds en aluminium. Depuis 2023, les pizzas de la soirée du Ski-Club sont cuites directement sur la sole du four à pain et ne nécessitent plus de fond en aluminium.
- 3) Rapport du président pour l'année 2024, Eric Margot :
« En priorité, je tiens à remercier toutes les personnes qui répondent *présent* lorsqu'il faut mettre la *main à la pâte*... mais pas seulement... afin que vive l'association du four à pain :
- les membres du comité, toujours disponibles au bon moment,
- Marc Ellès, qui m'a soutenu toute l'année pour assurer le suivi de la gestion,
- les boulangers, les fournisseurs, les vendeuses lors des journées d'animation, mais aussi lors de l'entretien du bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur.
- Sébastien Perrod, pour la mise à jour rapide et efficace du site internet : forclaz.ch,
- l'office du tourisme des Mosses ainsi que le Cotterg pour la diffusion de nos manifestations dans leurs agendas.
- Michèle Peitsch, pour la gestion des locations du local et le brochage des chemises,
- La commune qui nous soutient fidèlement,
- Freddy Oguey qui nous offre le bois,
- les artisans qui animent la place du collège
- la SDF qui offre l'apéritif lors de nos fournées.
Selon les propositions et grâce à l'énergie et la disponibilité de Marc, des travaux ont été effectués :
- réfection du mur au-dessus du four,
- changement des anseilles sur le toit du bûcher

- pose d'une porte d'accès définitive entre le toit du bûcher et le dessus du four et laboratoire.
- cet automne, en plus du bois habituel préparé au printemps, nous avons stocké du bois supplémentaire, notre généreux fournisseur Freddy Oguey cessant ses activités.

Merci encore à tous les participants à ces journées.

Les activités de 2024 ont eu leur succès habituel :

- journée de Pâques suivie de la soirée pizzas qui n'avait pas eu lieu durant les relâches de février.
- journées d'été
- journée du jeûne
- en octobre, journée *four à disposition* pour cuire vos gâteaux.
- en novembre, les bénévoles ont été gratifiés d'une sortie à la Stahlbeitzli de Gstaad.
- le 19 décembre, nous avons proposé une fenêtre de l'Avent autour d'un apéritif qui a rassemblé une vingtaine de personnes. Merci à Domi pour les préparatifs et les belles décorations

Cette année marque les 30 ans du four à pain. N'oubliez pas de réserver le samedi 20 septembre 2025 afin de participer à cette journée riche en animations de 14 heures à minuit ! Plus de détails bientôt.

Merci aussi à vous toutes et tous présents ce soir.

Bonne soirée et vive le four à pain de la Forcl' !

- 4) Rapport du responsable des boulangers, Lucien Peppicelli :
« Je remercie particulièrement mon boulanger et ma boulangère : André Merlot et Nathalie Busson. Tout s'est bien déroulé pendant l'année. Les boulangers s'adaptent à la chaleur du four. Nous devons penser à la relève de boulangers professionnels, sans urgence. Nous pouvons compter également sur Angelo Pellegrini. »
Monsieur Maurice Passello propose qu'un boulanger forme des villageois à la boulangerie. Lucien, en tant que responsable de boulangerie, se doit d'assurer la qualité des pains pour la vente et donc de s'entourer de professionnels pour les fournées habituelles. Si la demande se pose en termes d'atelier de boulangerie sous la supervision d'un boulanger professionnel, il s'agirait d'une animation.
- 5) Rapport du responsable des fournisseurs, François Estoppey :
« Actuellement l'équipe des fournisseurs est constituée de Jean-Luc Bron, Pierre-Yves Deruaz, Marc Ellès, Freddy Gmür, André Jan, Eric Margot, Philippe Meylan, Didier Tavernier et votre serviteur.
A Pâques, nous avons eu des fournées le vendredi 29 mars et le 30 mars pour des pizzas. En été il y a eu sept jeudis en juillet et août. Il y a eu les fournées du Jeûne fédéral, les 13 et 14 septembre. Pour terminer, nous avons encore eu des fournées le 19 octobre avec d'excellents gâteaux de la Forclaz et une fournée *four banal*.
Je me permets de vous rappeler qu'une série de deux ou trois fournées d'un jeudi ou d'un autre jour implique un pré-chauffage l'après-midi qui précède de 14h00 à 18h00, puis un début de chauffe à 4h30. Il faut donc une équipe le mercredi et une équipe le jeudi ! La chauffe doit être la plus précise possible quant à l'heure d'enfournage des pains et à la température. Une coordination parfaite doit être la règle entre boulangers et fournisseurs ! Et cela se fait dans une entente très cordiale ! Je tiens donc à remercier très vivement toute l'équipe des fournisseurs qui travaillent dans une ambiance détendue, mais cependant très efficace. Merci aussi aux boulangers qui nous donnent des indications très précises quant à l'heure d'enfournage et ceci avec humour ! ».
François demande à l'assemblée comment évalue-t-on la température du four...
- 6) Rapport de la responsable de la vente, Sabine Deruaz :
« L'équipe est constituée de Béatrice, Domi, Franca, Michèle P.. Merci à Florentina qui m'a remplacée au pied-levé suite à mon accident. Au besoin nous pouvons compter sur Renée et Janine J. Merci à toutes. »
- 7) Rapport de la trésorière, Domi Volckaert Margot :
Tous les chiffres du bilan et des comptes d'exploitation figurent en annexe de ce document, page 4 (les 2 colonnes à droite). L'exercice 2024 boucle sur un déficit moins important que celui budgété (Fr. 7'500.- évalués lors de l'AG du 15.02.2024). Celui-ci se monte à Fr. 1'698.55. Un déficit diminué grâce à l'ensemble des forces bénévoles qui a entrepris les travaux d'entretien et de rénovation du bâtiment plutôt qu'une main d'œuvre rémunérée. Un grand merci à nos membres actifs.
Domi donne des explications sur la nature des dépenses dans les différents postes des comptes d'exploitation. L'assemblée n'a pas de demande d'informations complémentaires.
- 8) Rapport de la commission de vérification des comptes 2024 :
Les vérificateurs aux comptes, Martial Chevalley et Florentina Passello, ont vérifié les comptes du Four à

Pain le 30 janvier 2025. Domi en fait la lecture. Vous trouverez leur rapport en annexe du présent document, à la page 5. « Acceptez-vous les comptes 2024 de l'association du Four à Pain ? »
Oui, à l'unanimité.

Par conséquent, le vote de l'assemblée décharge le comité et les contrôleurs aux comptes.

- 9) Proposition de budget pour l'année 2025, Philippe Meylan : voir annexe page 4.
« Au sein du comité du Four à pain, je reprendrai les comptes de l'association. Le budget de l'année à venir est sensiblement le même au niveau des recettes. En ce qui concerne les dépenses, 2025 étant l'année du 30^{ème} du Four à pain, nous aurons des frais pour l'organisation de cette manifestation budgétés à Fr. 10'000.-. Nous soumettons à l'assemblée le vote de cette dépense extraordinaire. »
Oui, à l'unanimité.
« La balance des recettes et des dépenses 2025 se soldera par une perte de Fr. 9'600.-. Est-ce que l'assemblée approuve le budget 2025 ? »
Oui, à l'unanimité.

- 10) Election des vérificateurs des comptes :
1^{ère} vérificatrice des comptes : Mme Florentina Passello,
2^{ème} vérificateur des comptes : M. Franck Bastide,
Suppléant : M. Bernard Matthey-Doret

- 11) Election du comité.
Le comité, dans sa forme actuelle, fonctionne depuis une année. Il se représente au complet.
L'assemblée accepte à la majorité la reconduction du comité.

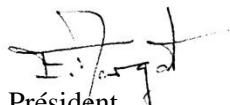
- 12) Manifestations de l'année 2025 :
Samedi 22 février : pizza du Ski-Club de La Forclaz
Samedi 19 avril : journée de Pâques
Du 3 juillet au 14 août : journées d'été, les jeudis
Samedi 6 septembre : journée de la Fête montagnarde
Samedi 20 septembre : fête des 30 ans du Four à Pain.

Quelques bénévoles seront les bienvenus lors de cette fête, annoncez-vous sans hésiter !

- 13) Divers :
- Eric : « A l'occasion de cette assemblée, c'est avec plaisir que nous vous annonçons la nomination d'un Président d'Honneur ... en la personne de ... Marc Ellès. Durant toutes ces années passées au chevet du Four à Pain, il a bien usé sa chemise. C'est l'occasion de lui en remettre une toute neuve aujourd'hui ! Au nom de toutes et tous, un grand MERCI Marc ! » Sabine et Domi lui remettent une authentique médaille d'or... en chocolat. ☺
- Monsieur Rémy Fischer, municipal, présente les salutations de la municipalité. Il invite le comité à présenter aussitôt que possible le budget de la fête du 30^{ème} afin que la municipalité puisse évaluer une participation à la manifestation. Il attire notre attention sur une autre manifestation le même jour aux Mosses : AG Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA.
- Monsieur Maurice Passello lit un message de sa femme Florentina qui évoque la demande de relève de jeunes au Four à pain, en particulier en boulangerie et chez les fournisseurs. Maurice demande à l'assemblée de voter pour l'intégration de sa femme au Four à pain. L'assemblée ne souhaite pas se prononcer sur ce point et invite le comité à exprimer rapidement les possibilités d'activités auxquelles Florentina pourrait participer.
- Eric distribue un bon pour un pain à faire valoir en 2025 aux personnes présentes.

L'assemblée se termine par le visionnement d'un documentaire de 3 min. produit par ATALC/Charlotte Falcy (Ass. Toursitiques Aigle-Leysin-Col des Mosses), 2024.

Eric clôt l'assemblée à 19h15 et invite les convives à un apéritif.

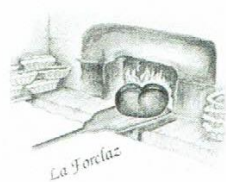

Président


Secrétaire

Annexe :

Bilan et comptes d'exploitation au 31.12.2024, colonne de droite

Budget 2025, colonne en jaune



ASSOCIATION DU FOUR A PAIN
1866 LA FORCLAZ

Bilan au 31 décembre 2025

ANNEE	2025		Budget 2025		2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024						
Compte bancaire Raiffeisen n° 6622 1	au 31.12.25				45 231.58	
Caisse	au 31.12.25				3 450.75	
Part sociale Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises					200.00	
Créanciers						0.00
Débiteurs					0.00	
Matériel					0.00	
Immeuble	01.01.2025				21 785.50	
Investissement					0.00	
Participation de tiers					0.00	
Amortissement					0.00	
Capital de l'année précédente :						72 366.38
Excédent / Perte des recettes						-1 698.55
CAPITAL au 31.12.2025	0.00	0.00			70 667.83	70 667.83
COMPTES D'EXPLOITATION						
<u>Recettes :</u>						
Cotisations et dons			2 500.00		2 665.00	
Intérêts bancaires bruts			0.00		4.55	
Locations			500.00		520.00	
Animations			6 500.00		6 570.40	
Divers recettes : vente album			0.00		0.00	
Total des Recettes	0.00		9 500.00		9 759.95	
<u>Dépenses :</u>						
Frais d'animation				4 000.00		3 571.95
Frais d'exploitation				1 000.00		1 267.85
Frais d'exploitation extraordinaire :				500.00		0.00
Diverses dépenses : dont Sortie annuelle				3 000.00		2 827.50
Diverses dépenses extraordinaires : fête des 30 ans				10 000.00		3 218.00
Assurances :				600.00		572.75
Amortissement				0.00		0.00
Total des Dépenses		0.00		19 100.00		11 458.05
Pertes et Profits :	Perte - / Excédent +					
		0.00		9 600.00		1 698.10
TOTAUX		0.00	0.00	19 100.00	19 100.00	11 458.05

**Rapport des vérificateurs des comptes
de l'association du Four à Pain de La Forclaz VD
pour l'exercice 2024**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la précédente Assemblée Générale, nous avons procédé, en date du 30 JANVIER 2025, au domicile de Mme Domi Volckaert Margot, trésorière du four à pain en 2024, au contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

Après vérification des pièces comptables au nombre de 84, nous avons constaté la concordance des chiffres ; que suite au pointage de plusieurs mouvements, chaque opération trouve son justificatif et que les avoirs de la société correspondent aux sommes inscrites au bilan.

Nous relevons que l'association réalise une perte de CHF. 1'698.10 pour l'année 2024 pour un total de capital de CHF. 70'667,83 dont CHF. 21'785,50 pour l'immeuble.

Nous félicitons et remercions Domi pour la bonne tenue des comptes de l'association.

En conclusion, les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée présente :

1. D'accepter les comptes de l'exercice 2024.
2. De donner décharge au Président, au comité, ainsi qu'aux membres de la commission de vérification des comptes pour le mandat confié.

La Forclaz, le 30 janvier 2025

Les vérificateurs des comptes

Martial Chevalley



Florentina Passello

